



**Fédération Française
de Cyclotourisme**

VISITEZ LA FRANCE AVEC

le B.C.N. (Brevet de Cyclotourisme National)

et le B.P.F. (Brevet des Provinces Françaises)

Description et mode d'emploi



**Ce sont les brevets rêvés pour visiter la France profonde !
Pas de délais, pas de parcours imposés, c'est la liberté totale !
Vous fixez vous-même votre itinéraire, et aménagez votre programme comme bon vous semble.**

Principes de base

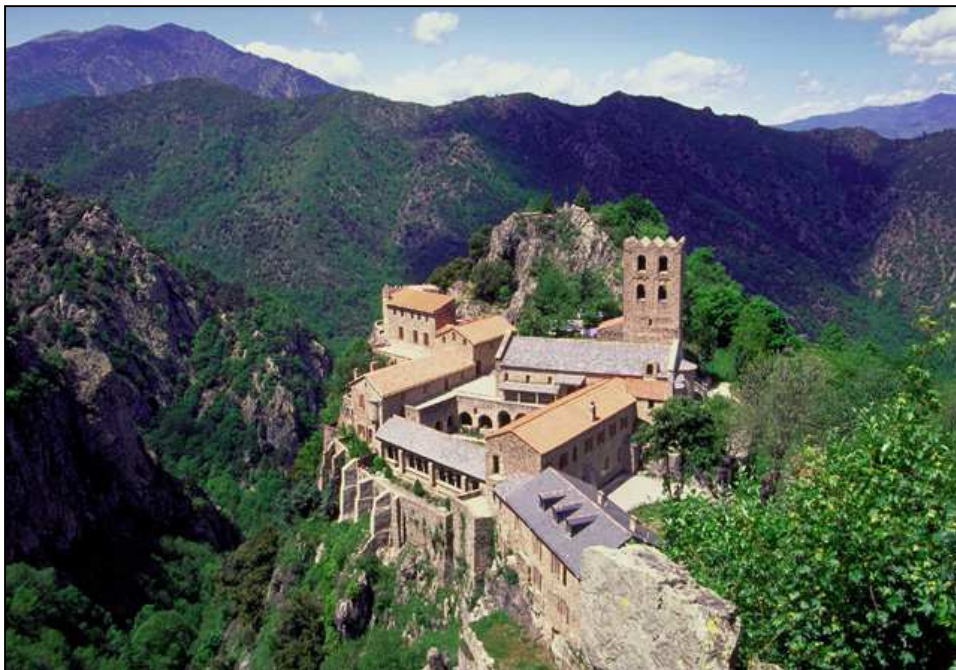
Dans tous les départements de la France métropolitaine, hormis la région parisienne, les comités départementaux de la FFCT ont choisi 6 sites à l'intérêt touristique indéniable : point de vue original, curiosité géographique ou architecturale, village typique d'une région, monuments, passé historique, etc. Ces sites sont le plus souvent ruraux, mais leur accès n'en est pas forcément aisé pour autant : les cols de l'Iseran, du Tourmalet, ou de l'Aubisque, figurent en effet parmi les lieux contrôlés. Mais il en est de plus calmes comme Hossegor sur la côte landaise, ou Saint-Bertrand-de-Comminges au pied des Pyrénées. On trouve dans cette longue liste Chambord et son château, le Mont-Saint-Michel et son omelette, lieux très connus, mais aussi La Fajolle nichée au fond d'une gorge de l'Aude, Avioth dans la Meuse, ou encore Maillezais en Vendée, communes que vous n'auriez guère de chances de traverser sans participer à ces brevets.

Pour le BCN, vous devrez valider un seul contrôle par département, alors que pour le BPF, il faut valider les six.

DES REGLES SIMPLES

Pas de parcours imposés pour passer dans ces lieux, nous le répétons, et aucun délai pour tamponner vos cartes contrôles.

La seule contrainte, autre que celle de circuler en vélo (quand même !) s'avère donc celle de faire valider votre carte dans les sites sélectionnés.



*Saint-Martin-du-Canigou, dans les Pyrénées-Orientales,
prototype du site B.C.N.- B.P.F. haut perché.*

Comment s'inscrire au BCN et au BPF ?

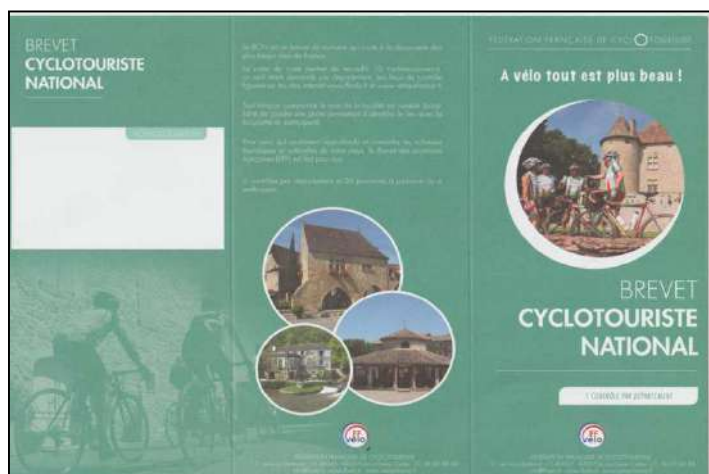
Tout d'abord, il faut être licencié à la FFCT, soit par l'intermédiaire d'un club, soit à titre de membre individuel. Sur le site ffct.org, vous trouverez les clubs les plus proches de votre domicile.

Ensuite, il n'y a pas d'inscription avant de commencer ces brevets. C'est lors de l'envoi de votre première carte au délégué fédéral que celui-ci vous attribuera un numéro de participant, qu'il conviendra ensuite de reporter sur toutes les cartes.

Comment se procurer les cartes BCN et BPF ?

Ces documents sont en vente pour un prix quasiment dérisoire (0,6 € l'unité ou 25,50 € les 50 cartes) au siège fédéral (12 rue Louis Bertrand, 94207 Ivry sur Seine, tel boutique : 01 56 20 88 92, E-mail : boutique@ffct.org, ou commande en ligne sur le site ffct.org).

La liste actuelle des sites contrôles à homologuer, figure en pièce jointe.



*Sur la carte BCN, il faut faire tamponner une case pour chaque département.
10 cartes suffisent donc pour couvrir la France.*



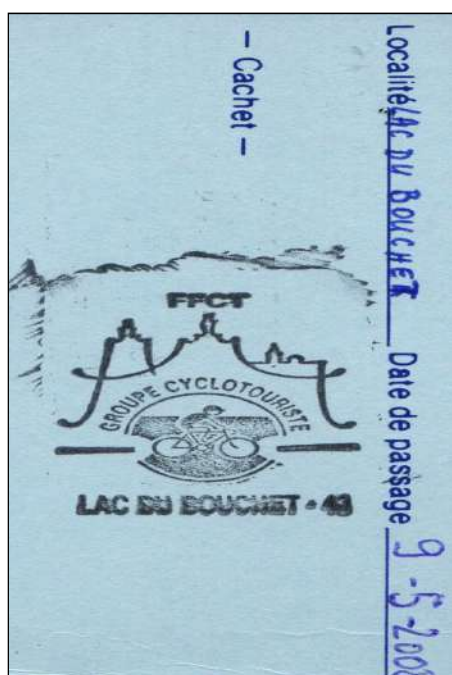
*Pour le BPF, il faut faire tamponner six cases par département, soit une carte entière.
Il faudra donc 89 cartes pour couvrir la France.*

Comment faire tamponner vos cartes ?

La chasse au coup de tampon permet d'entrer en contact direct avec les habitants du cru, et certaines de ces rencontres, hautes en couleur, vous laisseront des souvenirs impérissables. Vous fréquenterez ainsi assidûment toutes les administrations détenant le précieux timbre humide et réputées l'apposer gratuitement : offices de tourisme, mairie, La Poste, éventuellement... gendarmerie.

Chez les commerçants, il est de bon ton d'acquiescer à une bricole, style croissant au beurre, pour obtenir en même temps que votre coup de tampon, un large sourire de la boulangère. Dans certains endroits, vous n'aurez pas le choix. Il reste un seul commerce, et à la seule vue d'un cycliste, le tenancier de ce digne établissement sort derechef tampon et encreur avant que vous ne lui ayez demandé quoi que ce soit.

Vous pouvez retrouver une iconographie des sites BCN-BPF sur le site Internet de la FFCT, ainsi qu'une reproduction des articles consacrés à ces sites dans la Revue fédérale Cyclotourisme.



Le tampon de Brancion,

un grand classique !



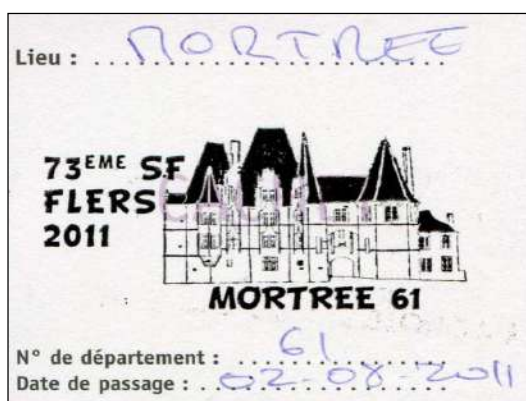
Valeur sûre au box-office :

le tampon de l'O.T.

de Roquefort (12).



Les organisateurs de Semaines Fédérales créent souvent des tampons à cette occasion, comme au lac du Bouchet ci-dessus ou à Mortrée ci-dessous.



Une crêpe et un coup de tampon !

Et s'il n'y a pas de tampon ?

Si vous ne trouvez personne pour tamponner vos cartes, vous pouvez vous faire prendre en photo devant la pancarte de la localité ou du col, **AVEC** votre vélo.

Vous pouvez aussi prendre votre vélo devant la pancarte ou devant un site typique de la localité en question, à condition que l'on puisse identifier cette localité sans équivoque.

*La photo est souvent nécessaire en haut
du col d'Allos (04) (c) S.Roy.*



Quelques points du règlement...

- Certains sites ne sont accessibles qu'en été, par exemple, les grands cols. Vous ne pourrez donc les visiter qu'à cette période.
- Le BCN et le BPF étant des brevets touristiques, il n'est pas possible de faire valider les contrôles de nuit, période pendant laquelle la notion de tourisme perd beaucoup de sa valeur.
- C'est bien la carte BCN/BPF elle-même qu'il faut faire tamponner. Les collages, post-it, étiquettes diverses, ne sont acceptées qu'exceptionnellement, à titre de dépannage.
- Les inscriptions manuscrites ne peuvent en aucun cas remplacer un tampon, et ne sont pas validées.
- S'il est possible de faire en même temps le BCN et le BPF, il faut par contre attendre d'avoir fini entièrement l'un ou l'autre de ces brevets avant d'en entamer un deuxième.

... et quelques conseils

Pensez à vérifier le coup de tampon que vous venez de recevoir. Il doit comporter la mention de la localité et être lisible.

N'attendez pas d'être rentrés chez vous pour vous apercevoir :

- Qu'il n'y a pas de nom de la localité.
 - Qu'il y a le nom d'une autre localité (succursale d'une entreprise, d'une administration...).
- Méfiez-vous même des tampons de la poste qui ne mentionnent plus forcément le nom de la commune mais un code chiffré incompréhensible.
- Que c'est parfaitement illisible, même avec une loupe !

*Le port de Camaret, BPF du Finistère,
province de Bretagne. (c) M.Roy.*



Comment faire homologuer vos cartes ?

Une fois votre carte remplie, vous l'adresserez au responsable fédéral, **bénévole** rompu au déchiffrement des tampons les plus bizarres, qui vous l'homologuera si tout est en ordre. Vous aurez ainsi gagné... le droit d'acquiescer la médaille souvenir, qui sera du plus bel effet sur votre table de nuit.

Dans tous les cas, n'oubliez pas de joindre une enveloppe timbrée comportant votre adresse pour le retour des cartes.

Si vous craignez que vos envois s'égarent, vous pouvez utiliser des enveloppes MAX ou des lettres suivies, qui laissent une trace de leur passage tout au long de leur acheminement. Elles sont nettement moins onéreuses que des recommandés.

Si vous craignez que le courrier ne s'égare malgré tout, vous pouvez éventuellement garder une copie ou un scan de votre précieuse carte en attendant son homologation.

Si vous utilisez les nouvelles cartes de route BCN/BPF vertes présentées ci-dessus, et uniquement celles-là, vous pouvez les scanner et les adresser par E-mail au délégué fédéral. Elles ont été conçues pour cela. Dans ce cas, plus de risque de perte, rapidité et absence de frais postaux.

Pour le Brevet de Cyclotourisme National

Lorsque votre carte est pleine, 10 cachets recueillis, vous pouvez l'adresser au délégué fédéral qui procédera à l'homologation partielle de votre brevet. Lorsque vous aurez tout fini, un superbe trophée et un prestigieux diplôme viendront récompenser votre exploration de l'hexagone. Ce n'est que justice, le B.C.N. est une œuvre de longue haleine, qui nécessite plusieurs années pour aboutir. A ce jour, 1266 lauréats figurent sur les listes fédérales.

Le règlement complet figure dans le guide F.F.C.T.. Pour tous renseignements, et pour faire homologuer vos cartes, adressez-vous au délégué fédéral : Jean-Marc Lefevre, 37 rue Amédée Evrard, 02300 Chauny . E-mail : bcn@ffvelo.fr

Pour le Brevet des Provinces Françaises

Dans ce cas, les cartes comportent six cases, correspondant aux six contrôles d'un même département. Chaque province est indépendante des autres, et dès que vous avez rempli une carte, ou terminé une province avec tous les départements qui la composent, vous pouvez adresser la ou les cartes au délégué fédéral : Jean-Louis Rougier, 131 impasse Aubin Beyly, 24460 Négrondes. E-mail : bpf@ffvelo.fr , qui vous fournira tous les renseignements dont vous pourrez avoir besoin.

N'attendez pas d'avoir tout fini pour lui adresser vos cartes !

A chaque province homologuée correspond une médaille spécifique, soit 36 provinces pour autant de médailles différentes. Si certaines provinces peuvent se visiter entièrement en quelques jours, d'autres comme le Languedoc, nécessiteront que l'on y consacre ses congés pendant plusieurs années.

Si vous explorez les 534 sites disséminés sur le territoire, vous serez lauréat du Brevet des Provinces Françaises, cercle très fermé où l'on recensait 733 récipiendaires à la fin de 2025. Cela peut suffire à occuper tout ou partie d'une vie de cyclo, mais lorsque vous aurez terminé, vous pourrez dire que vous connaissez bien la France !

UN TRAVAIL DE PRECISION

Certains sites contrôle demandent un peu d'attention, et nécessitent une certaine précision et parfois un peu de marche à pied pour tamponner au bon endroit. Parmi ceux-ci :

50 - MANCHE

C'est bien à Auderville que se trouve le site contrôle le plus au nord de ce département, et pas ailleurs... En dehors de la saison touristique, prévoyez un appareil photo, vous ne trouverez pas forcément un commerce ouvert.

54 - MEURTHE ET MOSELLE

Le site contrôle de Mousson permet de contempler les ruines, le château et le panorama sur la vallée de la Moselle. Il faut grimper la butte de Mousson pour y parvenir. Les coups de tampons recueillis à Pont à Mousson, en bas, ne sont pas conformes.

58 – NIÈVRE

Le contrôle des Settons se trouve bien au bord du lac du même nom, rive droite ou rive gauche, au choix, et non pas à Montsauche-Les Settons.

63 - PUY DE DÔME

C'est bien à Tournoël qu'il faut faire tamponner, et non pas à Volvic pourtant située juste à côté. Volvic n'a jamais été site contrôle BPF.

66 – PYRÉNÉES ORIENTALES

Dans la province du Roussillon, pour le site de Saint-Martin-du-Canigou, c'est bien à l'abbaye, en haut du petit chemin de 1500 mètres, très raide, qu'il faut faire tamponner. Les tampons recueillis dans le village de Casteil, en bas, ne peuvent être validés. Prévoyez des chaussures compatibles avec la marche, et n'oubliez pas l'appareil photo, l'abbaye n'est pas ouverte en permanence. C'est un haut lieu du BPF, visité par les 1314 lauréats actuels de cette province.

85 - VENDÉE

C'est bien dans le village même de Noirmoutier-en-l'Île qu'il faut faire valider votre carte BPF. Les tampons recueillis dans les autres villages de l'île (Barbâtre, l'Epine, l'Herbaudière, ...) ne sont pas recevables.



*A Tournoël, le site BPF se situe près du château et non pas à Volvic.
(c) G.Gourmelen.*



La liste des Provinces du BPF

Alsace : Bas-Rhin, Haut-Rhin, Territoire de Belfort

Anjou : Maine et Loire

Artois : Pas de Calais

Aunis-Saintonge : Charente, Charente Maritime

Auvergne : Cantal, Puy de Dôme

Béarn : Pyrénées Atlantique

Berry : Cher, Indre

Bourbonnais : Allier

Bourgogne : Ain, Côte d'Or, Saône et Loire, Yonne

Bretagne : Côtes d'Armor, Finistère, Ille et Vilaine, Loire Atlantique, Morbihan

Champagne : Ardennes, Aube, Marne, Haute Marne

Comtat Venaissin : Vaucluse

Comté de Foix : Ariège

Comté de Nice : Alpes Maritime

Corse : Corse

Dauphiné : Hautes Alpes, Drôme, Isère

Flandres : Nord



Auriez-vous déambulé dans les vieilles rues d'Annot, site B.C.N. - B.P.F. des Alpes de Haute-Provence, sans le prétexte de ce Brevet ?

Franche Comté : Doubs, Jura, Haute Saône

Gascogne : Gers, Landes, Hautes Pyrénées, Tarn et Garonne

Guyenne : Aveyron, Dordogne, Gironde, Lot, Lot et Garonne

Ile de France : Aisne, Oise, Seine et Marne, Yvelines (2 contrôles) Essonne (2 contrôles) Val d'Oise (2 contrôles)

Languedoc : Ardèche, Aude, Gard, Haute Garonne, Hérault, Haute Loire, Lozère, Tarn

Limousin : Corrèze, Haute Vienne

Lorraine : Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Vosges

Lyonnais : Loire, Rhône

Maine : Mayenne, Sarthe

Marche : Creuse

Nivernais : Nièvre

Normandie : Calvados, Eure, Manche, Orne, Seine Maritime

Orléanais : Eure et Loir, Loir et Cher, Loiret

Picardie : Somme

Poitou : Deux Sèvres, Vendée, Vienne

Provence : Alpes de Provence, Bouches du Rhône, Var

Roussillon : Pyrénées Orientales

Savoie : Savoie, Haute Savoie

Touraine : Indre et Loire



Sans le BPF, seriez vous passé à Confolens (Charente) ?(© J-L Rougier)

Et si, lorsque vous aurez fini, quelques temps après l'ennui vous prenait, vous pourrez toujours recommencer !

Jean-Louis Rougier



*Brantôme, BPF de Dordogne, province de Guyenne.
(c) J.L. Rougier.*



*La Recevresse d'Auioth, BPF de
la Meuse, province de Lorraine.*



*La halle de Bassoues, BPF du Gers,
province de Gasconne. (c) M.Cano*



L'instant magique du tamponnage !

